

Martine Péquignot, Vice-présidente du Conseil régional de Franche-Comté

M. le Président d'Espaces Naturels de France – Fédération nationale des conservatoires d'espaces naturels (M. Vautier), Mesdames, Messieurs,

Je dois tout d'abord excuser le Président du Conseil régional de Franche-Comté, M. Forni.

C'est pour moi un honneur et une grande satisfaction d'accueillir en Franche-Comté des spécialistes de tous horizons géographiques et professionnels pour débattre d'un sujet auquel le Conseil régional de Franche-Comté est particulièrement attaché : la préservation des tourbières.

C'est dans un des plus beaux secteurs géographiques de Franche-Comté : le Haut-Jura et son Parc Naturel Régional que vous allez pouvoir tenir ce colloque. Et ce n'est évidemment pas un hasard si vous êtes au cœur d'une zone riche en tourbières. Il est d'ailleurs prévu une excursion vous permettant de découvrir ce patrimoine qui j'en suis certaine, ne vous décevra pas.

La préservation des tourbières dans le monde peut sembler être une gageure. Leur réhabilitation le paraît encore plus. Et vous n'êtes pas sans partager cet avis puisque je lis dans la plaquette de votre programme - je cite : « *la réhabilitation n'est pas une panacée et ses effets sont limités par les compétences disponibles, les moyens techniques et financiers et le facteur temps* ».

Le ton est donné : les ambitions peuvent être grandes mais les moyens manquent pour atteindre les objectifs. C'est une réalité un peu partout mais je crois pouvoir dire qu'il n'y a pas de fatalité.

En Franche-Comté, la prise de conscience est réelle et des résultats conséquents sont obtenus. Cette action régionale est évidemment le fruit d'une mobilisation collective.

Je voudrais toutefois souligner l'apport du Conseil régional qui, bien que parfois méconnu, me semble significatif.

Ainsi, s'agissant du développement des compétences et des moyens techniques, ce n'est pas un hasard si le premier plan régional en faveur de la biodiversité engagé par Espace Naturel Comtois a été consacré aux tourbières et qu'il est toujours opérationnel.

Ce plan a été soutenu par le Conseil régional dès sa mise à l'étude. Il permet à notre conservatoire régional dont je salue l'engagement, de mettre en place des plans de gestion, de conduire de manière programmée les chantiers nécessaires et enfin de maintenir une veille active.

Ce conservatoire régional des espaces naturels peut compter à ses côtés sur l'appui expert du conservatoire botanique régional disposant depuis peu de son agrément national. Créé à l'initiative de l'Etat et de la Région, rejoints ensuite par d'autres collectivités, cette structure renforce ainsi une connaissance régionale déjà bien établie en la matière.

Pour parfaire ce dispositif régional conséquent, je dois enfin saluer la présence en Franche-Comté du Pôle-relais national Tourbières.

Son rôle dans la diffusion de la connaissance est la condition même de la définition d'une stratégie partagée sur le long terme. Il s'agit certes d'un organisme de niveau national voire international mais son ancrage en Franche-Comté est tel que nous nous le sommes appropriés et que c'est un des partenaires de l'action régionale.

Nous en tirons d'autant plus de satisfaction que cette cellule est efficacement managée par M. Muller que je salue ici –et je pense que vous apprécierez dans les jours qui viennent, tout comme nous, son savoir-faire ainsi que celui de son équipe-
Je dois dire que sa contribution au rayonnement du patrimoine naturel de la Franche-Comté et à l'exemplarité de notre action à nous tous Francs-comtois est un motif supplémentaire de motivation pour aller encore plus loin.

Le fait que l'Université et ses laboratoires se soient associés à cette équipe fortement investie dans la collecte de l'information environnementale, son analyse, sa compréhension et enfin sa diffusion est évidemment un facteur supplémentaire de réussite.

Nous appelions cette implication de nos vœux. J'ai plaisir à constater qu'elle est désormais effective. C'est là encore une reconnaissance de la valeur scientifique des programmes développés en Franche-Comté.

Il reste toutefois à trouver les moyens de passer de la diffusion de l'information à l'aide à la décision et à l'accompagnement scientifique en matière de génie écologique.

Comme dans beaucoup d'autres domaines, de la qualité des projets et de la fiabilité des solutions proposées dépend la mobilisation des moyens financiers correspondants. L'idée selon laquelle il suffirait d'inscrire son action dans un enjeu de grande valeur pour obtenir aisément des moyens financiers n'a pas lieu d'être.

Quel que soit l'enjeu, l'exigence des financeurs publics est désormais une réalité. Les précurseurs qui ont débuté dans ce domaine le regrettent parfois.

Je considère au contraire que l'ampleur des dangers qui menacent notre environnement exige aujourd'hui une mobilisation scientifique tout aussi conséquente.

Ainsi, j'inaugurais la semaine dernière à quelques dizaines de kilomètres d'ici, le nouveau ponton de la réserve naturelle régionale de Frasne, une magnifique tourbière inscrite à la convention Ramsar. Lorsque pour ce seul ponton de 800 m de long, plus de 300 000 € ont été demandés au Conseil régional, la question de leur utilité s'est évidemment posée. Je crois pouvoir dire que la qualité du travail réalisé est telle que plus personne n'en critique désormais le coût.

Mais l'essentiel est ailleurs.

La fiabilité de cette demande a été analysée non seulement au regard de son intérêt en termes de pédagogie de l'environnement mais aussi et surtout parce que cette opération s'inscrit dans un plan de gestion sérieux, étudié par des experts régionaux et locaux crédibles.

Vous allez travailler pendant ces quatre jours, sur les conditions de la qualité d'un projet.

Les réussites sont des exemples qui ne manqueront pas de vous documenter et les conclusions que vous en déduirez nous seront d'une grande utilité en Franche-Comté. Car il ne faudrait surtout pas déduire de mes propos que nous n'avons plus rien à apprendre en Franche-Comté. De ce point de vue, beaucoup reste à faire en Franche-Comté comme ailleurs pour que par exemple, le monopole de la tourbe en horticulture prenne fin.

On me rétorquera qu'il existe déjà d'autres terreaux. Mais que faut-il en penser quand, dans la plupart des grandes surfaces de jardinage, vous constatez que ces produits sont absents ou relégués dans les recoins les moins accessibles.

Dans le même temps, les grandes campagnes de publicité vantent des terreaux il est vrai très efficaces mais dont le consommateur ignore les risques de nuisances pour l'environnement. Son information est encore bien parcellaire sur un tel sujet. Mais plutôt que de dénoncer arbitrairement, je préfère la pédagogie par l'exemple.

La collectivité a de ce point de vue, un rôle à jouer. En venant à ce colloque, je me suis dit que le Conseil régional pouvait peut-être s'inscrire dans une telle logique. Je suis en effet Présidente du jury régional des villes et villages fleuris. Notre action consiste donc à cette occasion à évaluer essentiellement les caractéristiques esthétiques des réalisations locales.

Pourquoi pas un prix spécial aux localités utilisant des terreaux sans tourbe ? Je ne sais pas s'il s'agit d'une idée réaliste mais probablement mérite-t-elle d'être étudiée plus avant ? Une telle initiative ne sera pas possible sans que nous trouvions les moyens d'associer les professionnels qui sont évidemment incontournables.

A quelques mois de la négociation de la convention d'objectifs avec le Pôle-relais Tourbières, je vous livre cette suggestion dont nous pourrons rediscuter.

Je ne serai malheureusement pas parmi vous pour contribuer à la suite de vos travaux. Croyez bien que je le regrette mais je suis appelée cet après midi même à participer à Besançon au groupe de travail biodiversité du Grenelle de l'environnement. J'aurai évidemment à cœur de me faire l'écho de nos préoccupations environnementales communes et que seule une véritable prise en compte du développement durable par notre société permettra de faire progresser.